

PROM'HAIES NA L'assemblée générale a mis en avant les bénéfices de la plantation de haies et d'arbres dans la gestion des territoires.

Des haies pour le territoire

L'assemblée générale de Prom'Haies, le vendredi 16 novembre à Saint-Amant de Nouère en Charente, a été l'occasion de rappeler que l'association déclinait son action en quatre temps : sensibiliser, planter, accompagner et innover. L'assemblée générale a été l'occasion de donner quelques chiffres : 60 km de haies plantées, 95 000 plants installés et 38 000 plants labellisés «végétal local» sur la campagne 2017-2018. Le tout sur les départements de la Charente, de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Charente-Maritime et de la Dordogne.

Mobiliser et promouvoir

La plantation de haie reste pourtant une pratique difficile à populariser. «*Nous sommes pris entre deux mondes : celui d'une demande sociétale et environnementale et le monde économique*», souligne la présidente de l'association. Elle fait un effort de pédagogie auprès des jeunes et du grand public, via des ateliers et des animations, mais aussi des élus auprès des opérateurs parfois difficiles à convaincre, notamment les agriculteurs. «*Comment chiffrer les avantages de la présence d'une haie et ses effets bénéfiques sur l'eau et sur la terre*», se demande la présidente. «*Nous devons apporter des réponses pour que l'on arrête de considérer les haies comme un investissement non-productif. On voit plus ce que l'on perd quand on n'en a pas planté.*»

Les rôles des haies sont pourtant multiples : protection des sols, brise-vent, régulation du climat, accueil de la biodiversité,



Pour la présidente de Prom'Haies Nouvelle-Aquitaine (à droite), la principale difficulté de l'association est d'arriver à «quantifier l'apport des haies» auprès des opérateurs

amélioration de la qualité et de l'écoulement de l'eau, diversification des paysages... Les quantifier est plus difficile.

Accompagner et gérer les plantations

La liste des actions menée par Prom'Haies pour la haie et l'arbre hors forêt est particulièrement longue et peut prendre différentes formes. Prom'haies mènent par exemple des actions d'agroforesterie en direction des agriculteurs. Il s'agit tout simplement d'associer la plantation de haies ou d'arbres avec la production de l'agriculteur ou sa pâture.

Des actions concrètes et locales

Sur un plan plus général, Prom'Haies assure un accompagnement sur mesure avec la conception des projets de plantation et l'assistance auprès des planteurs gestionnaires. Cela passe par soutenir les plantations agroforestières et bocagères agroforestières et bocagères dans tous les terri-

toires dans tous les territoires mais également des filières de qualité pour planter, gérer et valoriser durablement l'arbre champêtre.

L'association gère également la mise en place d'une gestion durable des espaces verts publics de cours et la création de balades à thème à Montalembert dans les Deux-Sèvres. Dans la Vienne, on lui doit l'inventaire des arbres remarquables d'Usson-du-Poitou, la valorisation des marais de l'étang de la Pallu à Chénéché et Blaslay ou encore la restauration et valorisation du verger du Presbytère à Mau-prévoir. En Charente, ce sont par exemple plus de 23 km de haies plantées et des actions de sensibilisation menées en partenariat avec Léa Nature. Dans le Nord Charente, Prom'Haies accompagne cinq agriculteurs voisins dans la gestion de leurs espaces, de leurs ressources en eau en lien avec le Département et la Région.

ALEXANDRE VESCHINI

TOURISME

Une fusion récompensée

Charentes Tourisme, porté par les Départements de la Charente et de la Charente-Maritime, a été récompensé par le jury du prix Territoria 2018, le mardi 27 novembre, à Paris pour sa démarche innovante de création d'Agence de Développement Touristique fédérée en 2017 dans la catégorie «Gouvernance». Réuni sous la présidence de Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le jury distingue les pratiques

innovantes des collectivités dans leurs multiples domaines de compétences. À l'issue de la remise du prix, Stéphane Villain, président de Charentes Tourisme et Jean-Hubert Lelièvre, président délégué, ont souligné que «mutualiser a toujours fait sens ! Ce prix est une belle reconnaissance pour les acteurs de ce projet collectif. Le rassemblement des compétences a permis de donner de l'élan au tourisme des Charentes en mettant tout en oeuvre pour répondre aux besoins grandissants des acteurs publics et privés des Charentes.»

ZOOM



Judi 22 novembre, la maison Camus a donné le top départ de sa «Caribbean Expedition» en embarquant dix fûts de cognac de cinq ans d'âge à bord du voilier centenaire «De Gallant». Ils vont être convoyés d'ici au début du mois de janvier de l'autre côté de l'Atlantique, à La Barbade, où ils seront confiés à la maison Foursquare. Sur cette île des Antilles baignée par les eaux chaudes de la mer des Caraïbes, ils vieilliront pendant un an à la façon des fûts de rhum, à la verticale, dans un chais sans murs. Pour le n°5 du cognac, au-delà de la communication, il y a de véritables attentes gustatives. Des prélèvements seront réalisés à intervalles réguliers pour mesurer les effets du voyage et de ce vieillissement tropical sur la qualité du produit pour, qui sait, reproduire l'expérience par la suite. Retour des fûts prévu vers la mi-2020.



Quatre des sept pionniers de la certification HVE Cognac, avec de gauche à droite, la maison d'Hennessy à Saint-Preuil (au titre de SARL Sodepa) ; Bernard Laurichesse, de Saint-Palais-sur-le-Né ; Jean Delpeuch, viticulteur à Mérignac ; Bernard Pineau, des Domaines Martell à Rouillac. Manquant à l'appel : Raphaël Brisson, de Matha ; l'Earl Canesson à Foussignac ; Laura Mornet pour Rémy-Martin à Juillac-le-Coq.

VITICULTURE DURABLE Le BNIC a présenté au salon Vinitech les sept premières exploitations certifiées HVE.

Lancement de la certification cognac

D'un côté, ils sont sept précurseurs à inaugurer la certification de niveau HVE (troisième niveau). De l'autre, 1600 viticulteurs charentais se sont engagés dans le référentiel de viticulture durable (niveau 1). Pour basculer d'un côté à l'autre, pas de révolution selon l'organisme certificateur Ocaria, choisi par le BNIC pour assurer la formation des viticulteurs à cette nouvelle certification collective HVE

cognac. Et ce, même si cette dernière a tenu à s'enrichir d'engagements spécifiques à la filière du cognac correspondant à des «bonnes pratiques à généraliser». Qu'il s'agisse de l'usage d'équipements matériels (pulvérisateur confiné...) ou de l'instauration d'un dialogue constructif avec des riverains... À Bordeaux, le 20 novembre, le jeune viticulteur de Mérignac, Jean Delpeuch, a témoigné de son engagement

dans la viticulture durable «pour des raisons éthiques».

De son côté, le BNIC va recruter à partir du mois de janvier une salariée dédiée au terrain. Lire notre dossier complet sur la nouvelle certification collective HVE cognac à paraître dans notre bimestriel viticole Terres de Cognac - Sortie mi-décembre 2018

FABIENNE LEBON